

23 avr 2021 -09:02

Ordre du jour du Conseil des ministres du 23 avril 2021

Voici la liste provisoire des points à l'ordre du jour du Conseil des ministres électronique.

- Réduction de la TVA dans l'horeca
- Régie des bâtiments : entrepôt pour les Douanes à Gand
- Fonction publique : monitoring fédéral du risque de dépassement des crédits de personnel
- Circulaire sur la confection du Budget initial 2022
- Accord de coopération pour le développement d'un système de comptabilisation des bulletins de vote papier
- Répartition des crédits supplémentaires pour une politique d'asile et de migration humaine et résolue
- Extension du réseau de la sécurité sociale
- Covid-19 : dérogation à l'application du statut "affection chronique"
- Octroi d'une partie de la cotisation de modération salariale au Fonds de pension solidarisé
- Confirmation de divers arrêtés royaux concernant le gaz naturel et l'énergie
- Détermination de la contribution de répartition pour le démantèlement des centrales nucléaires et la gestion des matières fissiles
- Première partie du programme 2021 des prêts d'État à État
- Participation à la 7e augmentation générale du capital de la Banque africaine de développement
- Divers

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Sarah Delafortrie
Service Rédaction
+32 2 287 41 07
sarah.delafortrie@premier.fed.be